

CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION

CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES
AUX OPÉRATIONS MOBILIÈRES À LA CLIENTÈLE
DE PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES



CONDITIONS ET TARIFS DES ACTES DE GESTION

■ Pack Service Simplifié	P.3
■ Actes de mise en place d'un dossier de financement	P.4
■ Actes de gestion administrative	P.5
■ Actes de gestion financière	P.6
■ Frais liés aux incidents de fonctionnement	P.6
■ Actes de gestion assurance et sinistre	P.7
• Contrat couvert par une assurance groupe	
• Contrat non couvert par une assurance groupe	

PACK SERVICE SIMPLIFIÉ

Forfait service après-vente inclus dans un dossier de financement locatif (crédit-bail, location)

Pack Service Simplifié :
prestations essentielles
des services de gestion

CONDITIONS DU FORFAIT PSS

Tarification applicable aux contrats mis en place à compter de février 2026.

Votre dossier de financement	LOCATION CRÉDIT-BAIL	FLEXILEASE BAIL PRESTATION TOP FULL
Type de forfait inclus	PSS	PSS
Prix du forfait	4,20 € HT/mois	5,35 € HT/mois
payables selon la périodicité des loyers		

Modalités de résiliation

- Par lettre simple envoyée au centre de gestion indiqué sur votre calendrier des loyers. Pour être prise en compte, votre demande devra nous parvenir au minimum 3 semaines avant la date de votre prochain prélèvement.
- La résiliation est définitive, vous ne pourrez plus bénéficier du Pack Service Simplifié par la suite pour un même contrat. En cas de non-paiement du forfait, la résiliation est automatique.
- La résiliation entraîne le paiement des frais à l'acte pour les actes de gestion postérieurs à la prise d'effet de la résiliation.

Actes de mise en place d'un dossier de financement

	euros HT	
	Crédit et crédit-bail	Location
• Constitution d'un dossier standard	1% du montant de la demande Avec un minimum de 70 € et un maximum de 1 500 €	1% de la somme des loyers
• Majoration pour les financements spéciaux	Tous produits	
• Co-baillage	Chef de file : oui 0,40% de notre quote-part Avec un minimum de 500 €	
	Chef de file : non 0,30% de notre quote-part Avec un minimum de 250 €	
• Contrat cadre	0,10% de la base locative Avec un minimum de 500 € Puis : 50 € pour chaque avenant anticipé	
• Paiements d'acomptes à la commande • Financement d'un matériel provenant de la CEE • Importation	0,30% de la base locative Avec un minimum de 190 €	
• Fixation d'une échéance / Loyer plafond	Nous consulter	
• Garantie de maintien des conditions tarifaires	Nous consulter	
• Publicité légale crédit/bail (greffe du TC)	30 €	

Actes de gestion administrative

	PSS	Hors Forfait PSS (HT)
• Réédition de document (facturation)	inclus	30 €
• Modification de la date d'échéancement	inclus	50 €
• Changement d'adresse postale	inclus	38 €
• Frais de traitement incident adresse – mise à jour des données	non inclus	70 €
• Changement domiciliation bancaire ⁽¹⁾	inclus	38 €
• Radiation de publicité (greffe du Tribunal de Commerce) ou de gage (préfecture) ⁽²⁾	inclus	60 €
• Duplicata de carte grise	inclus	50 €
• Attestations diverses (taxes à l'essieu, bonne fin...)	inclus	50 €
• Frais de levée d'option	non inclus	80 €
• Changement de dénomination sociale (sans changement de siren)	inclus	150 €
• Renseignements recherchés pour un tiers	non inclus	150 €
• Transfert au nom du nouveau locataire ⁽²⁾	non inclus	350 €
• Modification ou mainlevée de garantie ⁽²⁾	inclus	300 €
• Mainlevée de nantissement	non inclus	300 €
• Inscription de gage	non inclus	400 €
• Récupération du matériel (en sus des frais réels engagés) ⁽³⁾	non inclus	400 €
• Remise en état du matériel (en sus des frais réels engagés) ⁽³⁾	non inclus	400 €
• Inscription d'un nantissement	non inclus	600 €
• Frais d'annulation Easy Lease/Bail	inclus	40 €
• Frais de traitement incident matériel Easy Lease/Bail	inclus	150 €

(1) Hors frais éventuels facturés par votre établissement bancaire ou postal.

(2) Sous réserve d'acceptation de l'opération.

(3) Si le matériel n'est pas restitué conformément à la demande au bailleur.

Les tarifs exprimés ci-dessus en euros seront majorés des droits et taxes en vigueur (TVA...).

Ces tarifs sont applicables à compter du 10 février 2026 et susceptibles de modification sans préavis.

Actes de gestion financière

	PSS	Hors Forfait (HT)
Changement du mode de règlement ⁽¹⁾ :		
• de chèque à prélèvement	non inclus	gratuit
• de prélèvement à chèque	non inclus	300 €
• de prélèvement à virement	non inclus	300 €
• Décompte de sortie anticipée non suivi d'effet ⁽¹⁾	inclus	50 €
• Frais de gestion d'un rachat anticipé (hors pénalités prévues au contrat)	non inclus	250 €
• Modification du plan de remboursement ⁽¹⁾	non inclus	350 €

Frais liés aux incidents de fonctionnement

de fonctionnement	PSS	Hors Forfait (HT)
• Indemnité de retard de paiement ⁽²⁾	non inclus	10% du montant de l'impayé avec un minimum de 25 € et un maximum de 350 €
• Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement ⁽²⁾	non inclus	40 €
• Report d'une échéance sur une échéance suivante ⁽¹⁾	non inclus	90 €
• Frais de réaménagement amiable du plan de remboursement du contrat ⁽¹⁾	non inclus	350 €
• Frais de pénalité en cas de résiliation contentieuse	non inclus	Selon les modalités définies au contrat
• Traitement de contravention (émise en France)	non inclus	45 €
• Traitement de contravention (émise à l'étranger)	non inclus	50 €

(1) Sous réserve d'acceptation de l'opération.

(2) Hors frais éventuels facturés par votre établissement bancaire ou postal.

Actes de gestion assurance et sinistre

PSS	Hors Forfait (HT)
-----	-------------------

CONTRAT COUVERT PAR UNE ASSURANCE GROUPE

• Frais d'annulation ou modification d'assurance Groupe	inclus	40 €
• Sinistre matériel réparable	inclus	150 €
• Sinistre matériel irréparable	inclus	150 €
• Sinistre à la personne décès ou invalidité	inclus	150 €
• Sinistre à la personne incapacité de travail	inclus	150 €

CONTRAT NON COUVERT PAR UNE ASSURANCE GROUPE

• Mainlevée d'opposition	non inclus	45 €
• Sinistre matériel irréparable	non inclus	280 €
• Tout sinistre lié à des financements de matériels spécifiques (avions, bateaux..)	non inclus	900 €

Les tarifs exprimés ci-dessus en euros seront majorés des droits et taxes en vigueur (TVA...).
Ces tarifs sont applicables à compter du 10 février 2026 et susceptibles de modification sans préavis.

**Pour toute information,
CMV Médiforce
est à votre disposition**



Rendez-vous sur votre Espace Client

<https://cmvmediforce.espaceclient.fineeasy.com>



01 56 76 98 00

Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur



CMV MÉDIFORCE Département de BNP PARIBAS LEASE GROUP

SA au capital de 285.079.248 EUR - siège social : 18, rue Baudin – 92300 Levallois Perret,
immatriculée sous le N° 632 017 513 RCS Nanterre – Etablissement de crédit agréé par l'Autorité
de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale
Européenne (BCE) Immatriculé à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07023146.